

Rapport d'activité

DE LA COLLECTIVITÉ

2014



Budget

Emploi

Jeunesse

Solidarité

Cadre de vie

Avenir



Édito	4
--------------	---



1

LES ACTEURS DE LA COLLECTIVITÉ

Le Conseil municipal	6
Les agents de la ville	8

2

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DANS LES QUARTIERS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les transports	10
Cadre de vie	11
Developpement durable	14
Parc de la Patte d'Oie	15
Le transport aérien	16

3

POURSUIVRE LA BONNE GESTION DE LA VILLE

Le budget	18
Agglomération Val de France	21
Sécurité	22
Les projets	23

4

ACCROÎTRE L'ACTION POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES

La réussite éducative	28
-----------------------	----

5

FAVORISER LES SOLIDARITÉS ENTRE LES GÉNÉRATIONS ET LES HABITANTS

Favoriser les solidarités	38
---------------------------	----



La Ville de Gonesse a lancé une phase de concertation avec les différents acteurs du secteur jeunesse afin de définir l'ensemble des enjeux de son projet Jeunesse

Chaque année, le rapport d'activité est l'occasion de présenter aux gonessiens le bilan synthétique de l'action des services publics locaux. Cette démarche répond à l'exigence de transparence à laquelle la municipalité est très attachée. A travers cet outil, les élus de la ville rendent compte aux citoyens du travail des 662 agents que compte la collectivité.

Les agents de la ville proposent des services publics de proximité qui font vivre la solidarité et la citoyenneté locale. Je tiens ici à remercier l'ensemble des personnels pour leur

engagement sans faille au service de l'intérêt général.

L'année 2014 a été marquée par les élections municipales à l'occasion desquelles les gonessiens ont réitéré leur confiance à l'équipe que je conduis depuis maintenant 20 ans. Dès le mois de mars, les élus et les services ont travaillé ensemble pour que les engagements de campagne se concrétisent au cours du mandat, aussi bien en termes de fonctionnement que d'investissement.

Un programme de travail a donc été établi pour permettre de suivre l'évolution de chaque projet. 2014 a

également été l'année du lancement de la démarche de concertation pour le projet jeunesse – axe de politique publique prioritaire pour ce mandat. Après un temps de réflexion et d'échange entre les élus, les services, le public et les partenaires, les premières actions ont vu le jour en 2015.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Jean-Pierre Blazy,
Député-Maire de Gonesse



Les acteurs de
LA COLLECTIVITÉ



Jean-Pierre BLAZY
Député Maire de Gonesse



Viviane GRIS
1^{re} adjointe au Maire
déléguée au
personnel, au service
public communal et à
la politique de la ville.



Michel JAUREY
2^e adjoint au Maire
délégué aux finances
et commande
publique



Françoise HENNEBELLE
3^e Adjointe au Maire
déléguée à l'éducation
et aux rythmes
scolaires



Patrice RICHARD
4^e Adjoint au Maire
délégué aux sports



Elisabeth MAILLARD
5^e Adjointe au Maire
déléguée à la petite
enfance, enfance
et personnes
handicapées



Marc ANICET
6^e Adjoint au Maire
délégué à
l'action sociale
et à la solidarité
intergenerationnelle



Malika CAUMONT
7^e Adjointe au Maire
déléguée à la
jeunesse, population
et citoyenneté



Olivier BOISSY
8^e Adjoint au Maire
délégué à la voirie,
aux déplacements et
au stationnement



Lucie EULALIE
9^e Adjointe au Maire
déléguée à la culture
et aux centres
socioculturels



Mohammed HAKKOU
10^e Adjoint au Maire
délégué à l'économie
sociale et solidaire
et au développement
durable



**Cédric
SABOURET**

Conseiller Général
Conseiller municipal



**Ilham
MOUSTACHIR**

Conseillère municipale



**Alain
PIGOT**

Conseiller municipal



**Rachid
TOUIL**

Conseiller municipal
délégué au commerce,
aux fêtes et au jumelage



**Corinne
QUERET**

Conseillère municipale
déléguée à la gestion
urbaine et sociale de
proximité



**Julien
DOS SANTOS**

Conseiller municipal
délégué à la vie
associative



**Anna
PEQUIGNOT**

Conseillère municipale
déléguée à la santé



**Marie-Annick
TORDJMAN**

Conseillère municipale
déléguée au patrimoine



**Christian
CAURO**

Conseiller municipal
délégué à l'urbanisme et
au logement



**Marie-Thérèse
LEVEILLE**

Conseillère municipale
déléguée aux personnes
agées



**Jean
SAMAT**

Conseiller municipal
délégué à la vie
lycéenne et étudiante -
Lutte contre les
discriminations



**Amélie
RODRIGUES**

Conseillère municipale
déléguée à la
restauration scolaire



**Yolande
GARRET**

Conseillère municipale
déléguée aux espaces
verts - Coulée verte et
bleue



**Abdelmajid
ABCHAR**

Conseiller municipal
délégué à l'hygiène, à la
sécurité et aux conditions
de travail du personnel
communal



**Jocelyne
AUSTER**

Conseillère municipale
déléguée à la propreté



**Sympson
NDALA**

Conseiller municipal
délégué à l'emploi, et
à l'insertion sociale et
professionnelle



**Claude
TIBI**

Conseiller municipal



**Jocelyne
YOHALIN**

Conseillère municipale



**Philippe
HAROUTIOUNIAN**

Conseiller municipal



**Myriam
ENNOUISSI**

Conseillère municipale



**Karim
OUCHIKH**

Conseiller municipal



**Kalida
KARTOUT**

Conseillère municipale



**Denis
VIGOUROUX**

Conseiller municipal



**Mohammed
OUFELLI**

Conseiller municipal



LES AGENTS PAR POLITIQUE PUBLIQUE

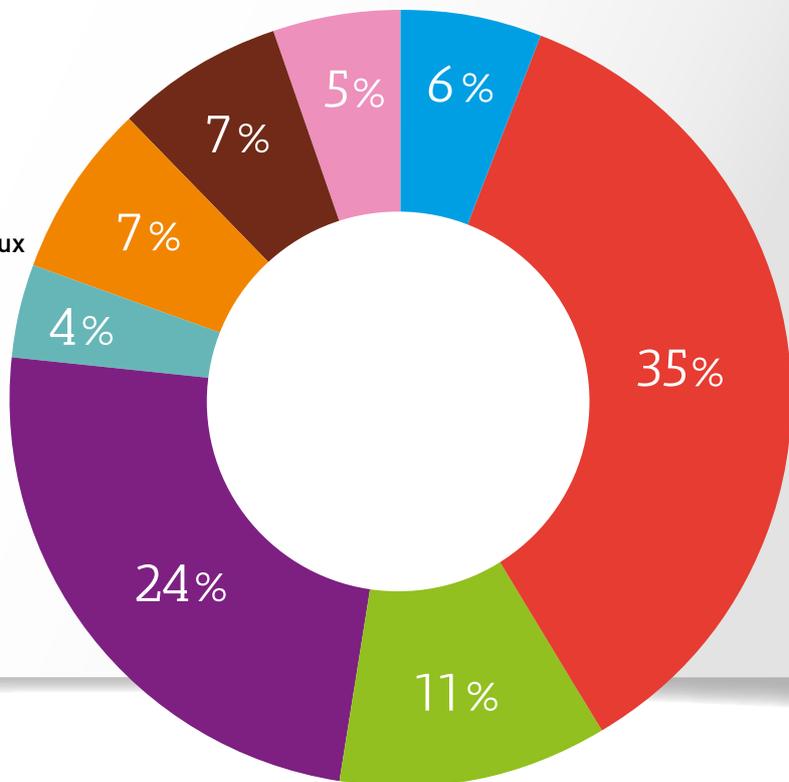
Masse salariale :

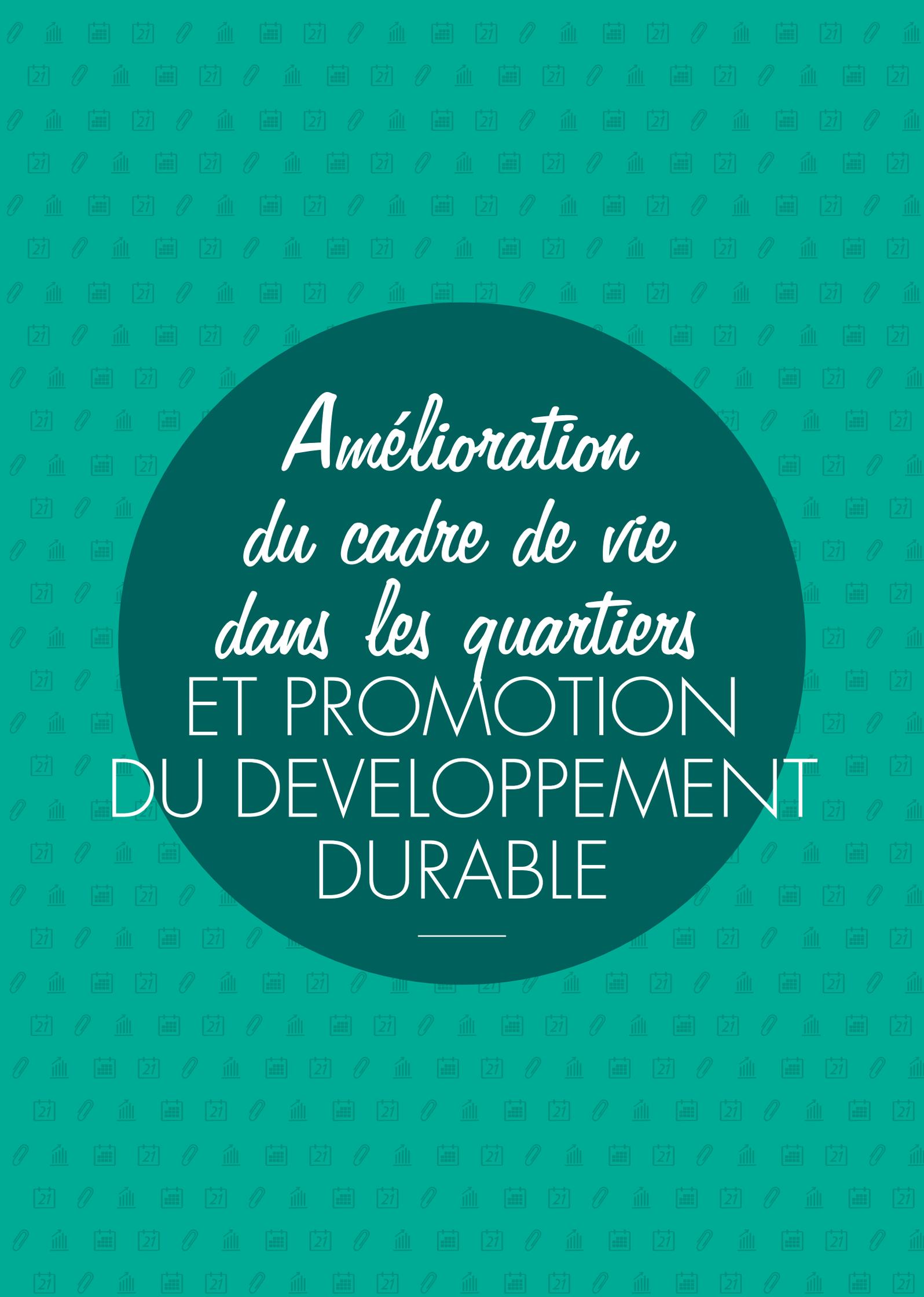
24 377 513 €

soit 58% des dépenses réelles de fonctionnement

La Collectivité compte 662 agents, cet effectif tient compte des transferts de compétences et de personnel vers l'agglomération qui ont eu lieu en 2014.

- Solidarité / Santé
- Education / Petite enfance
- Aménagement urbain / Propreté de la ville / Travaux
- Services généraux
- Civilité / Prévention Sécurité
- Etat-civil
- Culture
- Sport





*Amélioration
du cadre de vie
dans les quartiers*
ET PROMOTION
DU DEVELOPPEMENT
DURABLE

Circuler dans notre ville et vers d'autres pôles doit réussir à conjuguer l'efficacité des circuits et la réponse aux besoins des usagers en termes d'horaires. Dans cette perspective une réorganisation des lignes de bus a été travaillée avec les partenaires.



LE BHNS

Les travaux pour le **Bus à haut niveau de service** ont débuté au premier trimestre. Ces travaux de reconfiguration du profil de la chaussée permettront de réaliser deux voies réservées aux bus. L'ensemble de la ligne BHNS sera **effective en 2016** aboutissant à la liaison entre la ligne du RER D et la ligne du RER B.



LE RÉSEAU DE BUS

Pour compléter le service une restructuration du réseau de bus de desserte locale a été réalisée.

Les itinéraires des **lignes 24, 23ZI, 35 et 36** restent inchangés. La ligne 23 ZI sera renommée ligne 25.

La ligne 37

(Villiers le bel RER-
hôpital de Gonesse) :

abandon de la desserte de l'hôpital et déviation pour desservir le sud de Gonesse via l'avenue Gabriel Péri et nouveau terminus au rond-point de la laïcité.

Ligne 22

(Villiers-le-Bel RER – Roissy-pôle RER) :
déviation par le Bd du 19 mars 1962 et la rue d'Arsonval avec une desserte du nouvel Hôpital via un arrêt sur site banalisé.

Ligne 23

(Villiers-le-Bel RER –

Parc des Expositions RER) :

maintien de desserte du centre-ville avec abandon de la boucle pour desservir l'actuel hôpital et terminus modifié à la gare RER d'Aulnay-sous-Bois

Ligne 95-02

(Montmorency-Roissy-pôle) :

déviations du centre-ville par les rues Nungesser & Coli, Berthelot et Arsonval avec desserte du nouvel Hôpital via le site propre depuis le carrefour de la fontaine Cypierre.

Ligne 11

(Saint-Denis Marché – Goussainville) :
maintien de l'itinéraire actuel par la rue de Paris avec une desserte en tiroir du nouvel Hôpital via le site propre du BHNS.

Le tracé de la ligne 250

est toujours en cours de réflexion.

Les lignes 31 et 38

sont supprimées.



RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

L'aménagement d'une ville s'organise notamment avec le Plan Local d'Urbanisme.

Sa révision générale a pour objectif une mise à jour pour faire face aux enjeux du Grand Paris et notamment l'ouverture à l'urbanisation du Triangle de Gonesse, ainsi qu'une adaptation aux nouvelles règles du droit de l'urbanisme issues de la Loi d'Engagement National pour l'Environnement. La population a été associée au diagnostic du territoire et ses enjeux ainsi qu'au Projet d'Aménagement et de Développement Durable à travers les 10 réunions de quartiers de l'année.

Le travail de dynamisation du commerce local

dans le Centre-Ville a permis la création de 4 nouvelles cellules pouvant accueillir des commerces, les travaux ont commencé en 2015, pour une ouverture en 2016.

La ZAC multisites :

- **L'îlot central** composé de **61 logements** et les **espaces publics**, placettes et voirie passage des Huiliers a été livré.
- Les derniers travaux de déconstruction des bâtiments de **l'îlot Saint Blin** ont été achevés, les terrains ont été vendus en 2015 permettant la **construction de 55 logements locatifs dont 22 intermédiaires et 33 individuels.**
- **L'îlot du point du jour**: les vibrations de la voirie se sont faites ressentir cela nécessitera une **reprise partielle de voirie en 2015.**
- **L'îlot Mairie** : le projet de réhabilitation de l'ancienne Trésorerie est porté par un opérateur privé dont l'objectif est de créer des bureaux et des logements.
- **L'îlot Madeleine**: livraison en novembre 2015 du **nouveau gymnase**. Les études sont en cours pour une opération d'aménagement à l'emplacement de l'actuel gymnase après sa démolition prévue fin 2016.

La ZAC centre ancien:

- Le **permis de construire** a été délivré à Nexity pour la construction sur le lot A de **113 logements en accession** avec un renforcement acoustique à 38 décibels par logement.
- Sur le lot B, le **permis de construire de la Maison du Cil** devrait être délivré en 2015.
- Le projet de l'aménagement des espaces publics à forte composante minérale prévoit une mise en valeur du pigeonnier réhabilité et visitable lors de certains événements.

Les autres projets :

- **Le projet d'aménagement de la lisière nord du quartier de la Fauconnière** a progressé, le bailleur Résidence Sociale de France a obtenu le permis de construire pour la réalisation de la **première phase de l'opération du foyer Adef, à savoir la construction de 160 logements de sa future résidence sociale**. Les travaux ont été livrés en 2016. Les services de la ville ont élaboré le projet d'aménagement des espaces publics qui desservent les constructions de ce secteur. Les travaux seront réalisés en deux phases en fonction de l'achèvement des projets et notamment de la mosquée, dont les études sont toujours en cours.
- **Renouvellement urbain dans le quartier des Marronniers**
Des études pré-opérationnelles permettront la mise en place de procédures d'aménagement nécessaires pour étudier les capacités des îlots identifiés et la faisabilité d'opérations de renouvellement urbain, en plus d'une opération d'amélioration de l'habitat.
- **Renouvellement urbain en Centre-Ville**. La révision du Contrat de Développement Territorial lancée courant 2014 a abouti en 2015. Ont été inscrits au dossier mis en enquête publique, trois secteurs de renouvellement urbain. Ces secteurs permettront sur les 20 prochaines années de réaliser environ 1350 nouveaux logements, accueillant, pour partie, une population nouvelle sur le territoire.



Le schéma directeur des locaux communaux

C'est le document qui scelle la réflexion sur l'amélioration de l'accueil du public, et la modernisation du service public communal. Cette année les points abordés ont été :

- La décision de maintenir l'immeuble Saintville dans le patrimoine communal avec le projet d'y installer un service public, en l'occurrence les services de la Direction de l'Aménagement Urbain.
- Le travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour finaliser le projet d'accessibilité de l'Hôtel de Ville et d'aménagement de l'immeuble administratif de la place Charles de Gaulle.



EN PRÉVISION POUR 2015

- Les travaux des locaux de l'immeuble administratif place Charles de Gaulle.
- La réflexion se poursuivra quant à l'accueil dans les locaux Louis Lépine du pôle technique municipal entre autre.
- Le projet d'installation de la création au centre hospitalier d'un bureau d'état civil restera d'actualité.

LA COLLECTE DES DÉCHETS

La compétence collecte des déchets a été **transférée à la communauté d'agglomération Val de France** dès le 1^{er} janvier 2014. Depuis cette date la collecte et le traitement des déchets ne relèvent plus de la Ville. Cette année de transition a permis de travailler sur les **prochaines installations de containers enterrés** qui seront ceux des habitations du Parc d'Orgemont et de la Fauconnière.



LA COULÉE VERTE ET BLEUE

La Coulée Verte et Bleue permettra la **circulation entre les espaces de la ville**. Les projets qui la composent sont le parc de la Patte d'Oie et le réaménagement du Croult au Vignois. La Coulée Verte et Bleue concerne également **les transports doux** (marche à pied, vélo...) les travaux du BHNS permettront la création de nouvelles voies douces. Les abords de la salle Jacques Brel ont été réaménagés avec un trottoir suffisamment large rue du Commandant Fourneau, entre la rue de l'Arbalétrier et le carrefour de Leonessa.

BIODIVERSITÉ

La Ville continue son action dans le parc de la Patte d'Oie dans lequel s'est développée de manière naturelle et rapide une biodiversité de qualité notamment sur **le bassin des Trois Fontaines**, considéré comme zone humide. Le SIAH quant à lui travaille à la **réintroduction du Croult dans son lit naturel** au Vignois. Ce projet a été conçu pour répondre aux prévisions de crues cinquantennaires et être un **lieu de promenade agréable** favorisant la biodiversité. Ces travaux permettront de nouveaux échanges entre le sol et la nappe phréatique qui affleure, ils débuteront en 2015.



Les réaménagements réalisés durant l'année 2014 ont permis de sécuriser les dômes de déchets par un apport conséquent de terre et la plantation de végétaux. Ces aménagements permettront de limiter les infiltrations des eaux dans la nappe phréatique qui risquerait d'être polluée en traversant les couches de déchets enfouies. Ces travaux sont visibles depuis la route de Roissy mais aussi depuis la route du Thillay.

Le parc a comme objectif d'être un lieu pédagogique, de découverte de l'environnement, de la biodiversité locale et de l'intérêt de la préservation du cadre de vie. Il permettra également, sur environ 120 ha, de pratiquer certains sports de pleine nature : randonnée, vélo, course à pied.

Agenda 21

L'agenda 21 de la ville compte 52 actions mises en place ; cette année 7 actions ont été préparées pour voir le jour en 2015 :

- Sensibiliser les enfants aux questions du développement durable dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires
- Former à l'éco-conduite les agents municipaux utilisant les véhicules de la ville
- Développer la production d'énergies renouvelables faite sur le territoire
- Adhérer à la Charte régionale de biodiversité
- Mettre en place un plan de lutte contre la Renouée du Japon ; cette plante figure sur la liste des 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde
- Favoriser la création d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP)
- Favoriser l'observation des gaz à effets de serre



La plateforme énergétique et acoustique

permettrait à terme d'accompagner les habitants dans le cadre de leur rénovation. Elle aurait pour rôle d'aider les habitants au diagnostic de leur habitation afin d'**envisager les bons travaux en terme énergétique et acoustique**. Elle faciliterait également les démarches de recherche et de demande de subventions. Le choix de l'institution porteuse de ce dispositif n'a pas encore abouti à un compromis, ce qui empêche son déploiement.

Evaluation du dispositif de surveillance du bruit aérien en collaboration avec bruitparif

Les mesures sont effectuées par bruitparif pour les nuisances aériennes.

Le bruit mesuré est principalement celui des avions.



De 2012
à 2014

- Diminution du nombre d'avions de 5,29%
- Augmentation du nombre de vols de nuit de 6,82%.
- Entre 5h et 6h du matin, les vols ont progressé de 25%.
- Le bruit engendré par les vols doit être contenu en dessous de 70 décibels.
 - > **14% des vols dépassent ce seuil.**
 - > **Entre minuit et 5h du matin, 60,9% des avions** survolant Gonesse **dépassent le seuil des 70 décibels.**





Poursuivre la
BONNE GESTION
DE LA VILLE

Le budget principal de la ville en 2014

Dépenses : 57 408 440 €

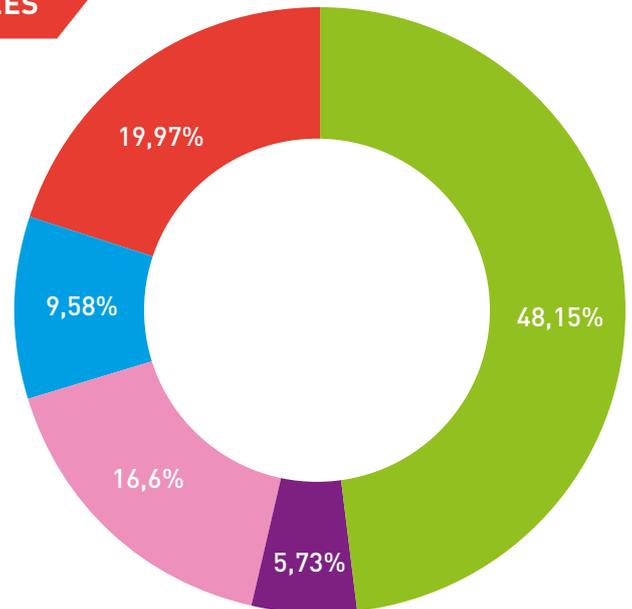
Recettes : 65 786 602 €



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES

16 303 492 €

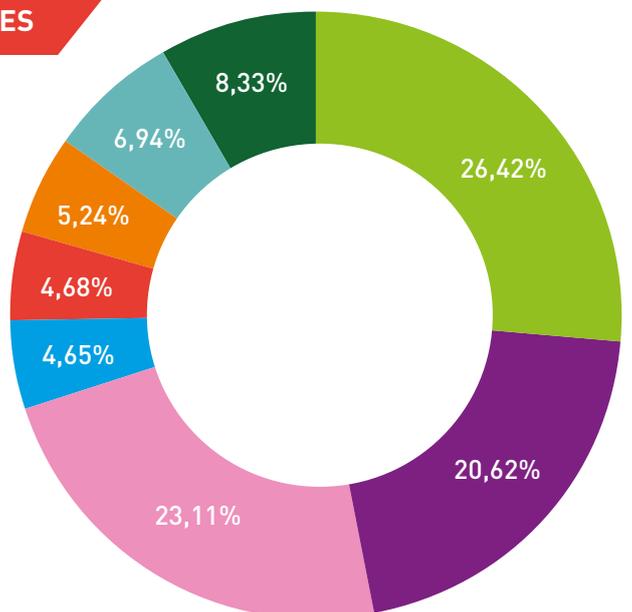
- Services généraux
- Sécurité et Salubrité
- Enseignement et formation
- Culture
- Sports et Jeunesse



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES

16 938 867 €

- Subventions
- Emprunts et dettes assimilé(e)s
- Excédents de fonctionnement
- Dotations et fonds divers et réserves
- Produits des cessions d'immobilisation
- Opérations patrimoniales
- Virement de la section de fonctionnement
- Transferts entre sections

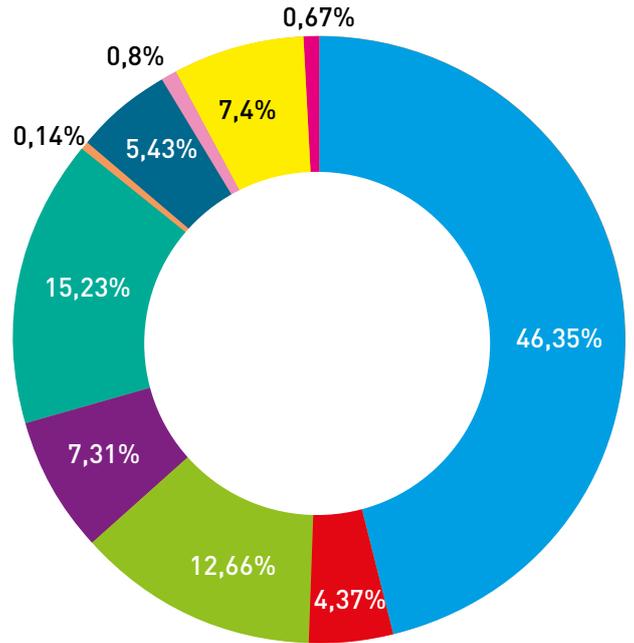




LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

41 104 948 €

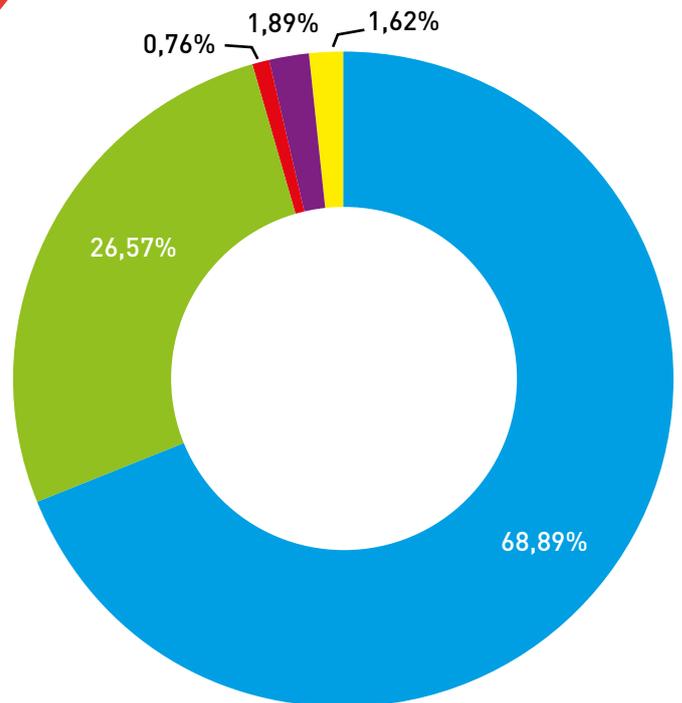
- Services généraux
- Sécurité et salubrité
- Education
- Culture
- Sports et Jeunesse
- Solidarité, social (hors CCAS)
- Aménagement et services urbains
- Famille
- Logement
- Action économique



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

48 847 735 €

- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Produit des services
- Ventes diverses
- Autres produits de gestion courante





LES CRÉDITS DE DÉPENSES 2014 POUR LES GRANDS PROJETS DE LA VILLE :

Etude et travaux
de réhabilitation
du commissariat
de Gonesse
2 302 613,04 €

Etude et travaux
de réaménagement
du Centre social Marc
Sangnier
1 876 968,21 €

Etude et construction
du gymnase la Madeleine
3 509 675,82 €

Participation au
financement
de l'aménagement
de la Zac Multisites
847 753,88 €

Travaux d'implantation
de conteneurs enterrés
sur le Centre-Ville
(avant transfert de la
compétence à Val de France)
101 918,90 €

Etude aménagement
des locaux administratifs
et commerciaux place
du Général De Gaulle
46 297,35 €

Travaux d'aménagement
des espaces verts
des entrées de ville
85 850,13 €

Travaux d'aménagement
et de rénovation des
bâtiments communaux
(écoles comprises)
385 731,05 €

Travaux d'aménagement
et de rénovation de la
voirie communale
225 713,52 €

Travaux de rénovation
et de modernisation
de l'éclairage public
et de la signalisation
tricolore
169 262,05 €

Acquisitions foncières
(bâtiments, locaux
commerciaux et
frais de notaire) 2014
814 603,89 €



Intercommunalité,

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales envisageait l'achèvement de la couverture intercommunale du territoire national et organisait à cette fin une procédure confiée au Préfet, passant par l'édiction de schémas départementaux de coopération intercommunaux, pour aboutir finalement aux derniers regroupements intercommunaux à compter du 1^{er} Janvier 2014. C'est à cette date que Gonesse a officiellement rejoint la Communauté d'Agglomération Val de France avec la Ville de Bonneuil-en-France.

- De ce fait, la Communauté d'Agglomération se substitue pour certaines décisions ou pour représenter le territoire dans certains organismes. C'est le cas par exemple du syndicat du SIGIDURS et de tout ce qui se rapporte à la collecte des ordures ménagères. Les contrats et marchés en cours ont été transférés, et **depuis le 1^{er} Mai 2014 le personnel concerné est sous la responsabilité de Val de France.**
- **La médiathèque, la bibliothèque, la piscine, des charges transversales ont été transférées** au 1^{er} novembre 2014.
- **En 2015 d'autres services seront transférés :**
Voirie, Politique de la ville (Emploi), aménagement (transports, aire d'accueil des gens du voyage) et Développement Economique.



ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ AVEC L'ÉTAT ET LA PARTICIPATION DES CITOYENS :

- La nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance a été travaillée ; dès sa finalisation **la convention coordination Police Nationale/Police Municipale sera établie**. Ces outils permettent de construire avec tous les partenaires de notre territoire un plan d'actions répondant aux besoins spécifiques. **La ville est à l'initiative de l'écriture et de la coordination des acteurs.**
- **La zone de sécurité prioritaire a été mise en place en février 2014. Ce dispositif d'Etat est structuré en deux cellules :**
 - ⇒ une cellule opérationnelle des forces de sécurité de l'Etat présidée par le préfet
 - ⇒ une cellule opérationnelle partenariale présidée par le Maire et le Préfet qui est généralement fusionnée avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- **Ce dispositif travaille autour de trois objectifs :**
 - ⇒ Lutte contre les violences en groupe de jeunes
 - ⇒ Lutte contre le trafic de stupéfiants
 - ⇒ Lutte contre les cambriolages
- La ville poursuit le travail avec l'Education Nationale avec **le renforcement de la sécurité des enfants et des jeunes aux abords des établissements scolaires**. La Police Municipale assure de façon aléatoire des présences aux sorties des collèges Robert Doisneau et Philippe Auguste mais également une présence renforcée sur demande des établissements.
- La convention passée dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de proximité a permis en 2014 **l'embauche par les bailleurs sociaux de 4 emplois d'avenir**. Leur rôle est d'être le relais de l'information, de veiller à la propreté, à la tranquillité, de signaler les problèmes de stationnement. Par ailleurs, comme les gardiens d'immeubles ils orientent les habitants vers les dispositifs adéquats à leur situation et font du lien social entre les habitants et les institutions.
- **La vidéo protection a été étendue aux quartiers de Saint Blin et de la Fauconnière**. Les images des 30 caméras de la ville sont centralisées au poste de police municipale.
- Le travail de mise en place du **dispositif participation citoyenne de lutte contre le cambriolage** a débuté. Trois premiers secteurs ont été délimités : la Grande Vallée, les Grands Champs et Tulipes-Genévriers. En 2015 ce dispositif sera opérationnel.





Réussir l'avenir dans le Grand Paris :

Le Triangle de Gonesse sera un quartier d'affaires tourné vers l'activité économique à vocation tertiaire. Il sera composé d'équipements publics notamment de formation, de transport ainsi que des commerces et services liés au fonctionnement du quartier. Europa City projet labellisé Grand Paris est un élément de programmation important du projet du Triangle. Il est voué à devenir une destination de loisirs où activités liées à la culture, au commerce et à l'hôtellerie se partageront l'espace.

- Suite à la concertation du public qui s'est déroulée en 2013, des études supplémentaires ont permis de préciser le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse. Celui-ci sera présenté au public pour une **réunion publique de clôture de la concertation courant 2015**. Ce projet sera soumis au débat public en 2016. Ce grand centre créera des emplois spécifiques, une réflexion est en cours pour proposer des formations idoines.
- Un très grand attachement de la part de la ville pour la **reconversion du site PSA d'Aulnay Gonesse** a permis de délivrer un permis de construire conjointement par les villes de Gonesse et d'Aulnay sous Bois, afin d'autoriser **la création d'un bâtiment à usage logistique par la société ID Logistic**, sur un terrain situé à l'angle des autoroutes A1 et A104, **dont 17 hectares sont sur Gonesse**. En 2014, seuls les travaux de démolitions ont été réalisés.

Point sur la reconversion du site Prédault,

L'année 2014 a été mise à profit pour mener la phase 1 de l'étude préalable d'opportunité et de faisabilité d'une **requalification de la friche Paul Prédault en éco-parc d'activités destiné aux créateurs d'entreprises innovantes**.

Cette première phase se décomposait d'une part en une analyse de l'existant, d'autre part en la définition d'un pré-projet de programme et en une première approche financière.

Le pré-projet de programmation vise à préciser le projet envisagé, ses composantes et leurs surfaces, à proposer un schéma d'organisation du site, à estimer le coût des travaux et les montages juridico-financiers envisageables.

En 2015, les préconisations proposées pour la programmation du site doivent faire l'objet d'une validation en concertation avec la Communauté d'Agglomération Val de France, et les montages financiers doivent être affinés afin d'intégrer les subventions éventuellement mobilisables et permettre les arbitrages nécessaires.

L'enjeu intercommunal

La loi n°2014-58 du 27 Janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (loi MAPTAM) prévoit l'**élaboration d'un schéma régional de coopération Intercommunale**. Conformément à ces récentes dispositions réglementaires, le 28 août 2014, le Préfet de la Région Ile-De-France a installé la Commission Régionale de Coopération Intercommunale (CRCI).

La proposition du nouveau schéma qui couvre l'ensemble de la Région IDF va plus loin, et vise à réunir la Communauté d'Agglomération Val de France (6 communes - 168 109 habitants), la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France (19 communes - 87 514 habitants), ainsi que 17 communes sur les 37 qui jouxtent l'Aéroport de Roissy côté Seine-et-Marne dans la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (111 176 habitants) : Moussy-Le-Neuf, Othis, Moussy-Le-Vieux, Longperrier, Dammartin-En-Goële, Rouvres, Saint-Mard, Villeneuve-sous-Dammartin, Mauregard, le Mesnil-Amelot, Thieux, Juilly, Compens, Mitry-Mory, Gressy, Villeparisis, Claye-Souilly.

La nouvelle population de l'EPCI serait donc de 343 242 habitants pour 42 communes. Les élus de Seine-et-Marne concernés ont fait connaître leur opposition au projet proposé de se joindre aux communautés d'agglomération Val de France et Roissy Portes de France. Ils sont à l'origine d'une pétition citoyenne diffusée en ligne depuis le 3 novembre 2014, demandant le maintien en l'état de leur intercommunalité. L'enjeu du projet de territoire tel qu'il est proposé pour nos communes dans le futur schéma régional doit être appréhendé en tenant compte de ses spécificités à la fois urbaines et péri urbaines. Il devra tenir compte aussi de la présence d'acteurs territoriaux mais aussi extra territoriaux, notamment du fait de sa particularité aéroportuaire et du rôle très singulier joué par ADP.

La réflexion engagée voici plus de dix ans sur la gouvernance du grand Roissy, dont l'un des points culminants a été en 2004 le vote d'une loi relative à la création de Communautés Aéroportuaires (établissements publics à caractère administratif) devrait aujourd'hui inciter à enfin déboucher sur une véritable structuration de la gouvernance de ce territoire.

Bien des problèmes subsistent que ce soit par exemple pour l'aide aux riverains pour l'insonorisation, dans les domaines de l'emploi, ou des circulations internes à la plate forme... La nécessité réelle d'associer les acteurs économiques et d'impliquer ADP dans la résolution de ces problèmes est aussi une problématique à considérer avec la plus grande attention.

La modernisation des réseaux de communication

Au cours de l'année 2012, **la Délégation de Service Public Debitex Telecom, en charge du déploiement du réseau fibre optique** dans les départements du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis, s'est fortement mobilisée aussi bien sur le volet cœur de réseau à l'intention des entreprises et des collectivités que pour le volet acheminement chez le particulier : **220 km de fibre optique ont été déployés sur l'ensemble des communes, avec une fin de déploiement prévue premier trimestre 2017**. Dès à présent, les entreprises sont éligibles à la fibre optique, notamment grâce à un réseau dense déployé au sein des communes et au raccordement de toutes les zones d'activité. Les communes peuvent connecter leurs sites publics afin de développer les services très haut débit à l'intention de leurs administrés ou de leurs besoins internes. Les départements peuvent quant à eux développer des services tels que l'enseignement numérique dans les collèges et lycées. Une vingtaine d'entreprises utilisent déjà la fibre optique Debitex Telecom.





Le pacte territorial pour l'emploi et le développement économique.

La commune de Gonesse a contribué pour ce qui se rapporte à son territoire à la préparation du Pacte Territorial pour l'Emploi et le Développement Economique conclu pour une durée de trois ans entre la Communauté d'Agglomération Val de France et la Région IDF le 3 février 2014. Celui-ci ne porte pour l'instant que sur le territoire hors Gonesse dans la mesure où la compétence développement économique n'avait pas encore été transférée au moment de la signature. Un avenant viendra compléter le Pacte existant, après que le transfert sera rendu effectif.

L'objectif du Pacte est d'une part de territorialiser les politiques régionales afin d'intervenir au plus près de la population locale et d'autre part de promouvoir un développement économique porteur d'emplois. 18 Pactes couvrent le territoire de l'Île-de-France dont 3 dans le département du Val d'Oise.

Durant ces trois années, Val de France s'est fixée deux principaux objectifs :

- **Solidifier la dynamique innovante et sociale de ses entreprises notamment en soutenant des filières stratégiques du territoire :** le numérique et l'économie sociale et solidaire.
- **Faciliter l'accès à la formation et à l'emploi durable pour la population** à travers notamment, la création de chantiers d'insertion, l'organisation d'actions collectives de mobilisation vers l'emploi ou encore la mise en place de passerelles entreprises.



*Accroître l'action
pour la*
RÉUSSITE ÉDUCATIVE
DES ENFANTS
ET DES JEUNES

L'objectif prioritaire de la municipalité reste d'offrir aux élèves les meilleures conditions de travail possibles.



Ecole élémentaire

18 activités artistiques et culturelles,
21 activités sportives,
13 activités citoyennes et découverte du monde.



Les rythmes scolaires

94% d'inscrits
soit **8% de plus**
que la première année.

Les enfants de petite section ne font plus partie du dispositif conformément à la réflexion des participants du comité de suivi.

5% d'intervenants supplémentaires
soit **230 personnes.**

+ de 80% des élèves ont pu découvrir **10 activités différentes.**



Ecole maternelle

6 activités artistiques et culturelles,
9 activités sportives,
14 activités citoyennes et découverte du monde.



Le service scolaire

• **1594 enfants inscrits**
aux accueils pré et post scolaires

L'été 2014 a permis de réaliser de nombreux travaux dans les établissements scolaires de la ville :

- remise en état de tout le système d'aération de l'école maternelle Benjamin Rabier avec l'installation d'une nouvelle centrale double flux ;
- les sols et le dortoir de l'école maternelle Lucie et Raymond Aubrac ont été refaits ;
- les écoulements de l'école maternelle Maurice Genevoix ont été changés et l'école a bénéficié également de la mise en peinture de deux classes ;
- des travaux de peinture ont également été réalisés à l'école maternelle Marie Laurencin ;
- la toiture de l'école maternelle Marc Bloch a été reprise au niveau de la salle de jeux ;
- les luminaires des classes de l'école Louise Michel ont été changés.

Pour faciliter l'accès à la culture :
22 spectacles proposés aux élèves
soient **100 représentations sur le temps scolaire**
pour un total de **6000 spectateurs**

Le Programme de Réussite Éducative, qui tisse un lien fort avec les écoles, a mené sur l'année des actions phares :

- 128 situations ont été traitées par les professionnelles de la Veille éducative ;
- le programme d'alphabétisation des parents d'enfants scolarisés a permis à 54 pères et mères de bénéficier de cours d'alphabétisation depuis le mois de janvier 2013 ;
- 22 pré-dépistages orthophoniques pour les élèves de Grande Section et de Cours Préparatoire



LA JEUNESSE

- L'objectif de la municipalité pour la jeunesse est de mettre en place pour les 12/25 ans des **actions de qualité en s'appuyant sur les structures existantes.**

Quelques éléments de constat :

- **49.6% de la population gonessienne a moins de 29 ans.**
- La ville dispose de **nombreux équipements** culturels, sportifs et sociaux de qualité
- Il existe sur la commune **de nombreuses structures d'éducation, d'accueil et de prise en charge** portées par différentes institutions :
antenne de l'espace emploi de Val de France, établissements scolaires, CIO, Maison des adolescents, Mission locale...

Quelques propositions :

- **Installation d'une antenne de la cité des métiers de Roissy**
- **Création de la Fabrique numérique** dans le quartier de la Fauconnière avec deux sessions de 5 mois par an.
- **Une offre de loisirs de qualité** qui aboutit à des manifestations qui rassemblent un public.

Cette année **68 volontaires** ont participé au **Service Civique Jeunes Municipal**. La répartition entre la théorie et la pratique permet à chacun d'avoir une démarche citoyenne et d'aller au-devant de l'autre dans des missions spécifiques au CCAS, dans les centres socioculturels, à la ludothèque....

25 jeunes ont été **élus au Conseil Municipal des jeunes** pour 38 candidats avec 5 sièges par collège, 3 pour l'IEM Madeleine Fockenberghé et 7 pour le lycée René Cassin.



851 visites de jeunes
au Point Information Jeunesse,

540 jeunes ont été reçus
pour un entretien
et/ou un accompagnement,

77 ont effectué une visite
en recherche autonome,

44 ont participé
aux animations

Et 90 ont effectué
une visite sans raison
exprimée.

Plus de 200 personnes

ont participé à la

« Rencontre de la jeunesse »,

avec la **présentation des grands axes de**

la politique jeunesse, le lancement de la

concertation, la remise des **diplômes honorifiques**

aux nouveaux bacheliers, la remise des certificats

aux **promotions 2014 du service civique jeunes**

municipal et à la soirée dansante.

Les ateliers de concertation

pour le **projet jeunesse** ont réuni

plus de 100 jeunes,

les thèmes abordés étaient :

- La communication, la coordination
et la valorisation de l'existant,
- L'insertion sociale et professionnelle
- L'offre de loisirs et la citoyenneté





Les quartiers d'été

Les quartiers d'été se sont adaptés aux travaux pour la mise en service du BHNS avec une délocalisation des animations estivales au centre de loisirs des Gavroches.

1466 inscrits pour l'été 2014



Quartier des
Marronniers



Quartier du
Centre-Ville



Hors
commune



Quartier de
la Fauconnière



Quartier de
Saint-Blin



Résidence
non-renseignée

43% avait **entre 0 et 12 ans**, 10% avait **entre 13 et 18 ans** ;
22% était **adulte** et 25% n'avait **pas renseigné** la rubrique.

Pour la première fois **3 sorties familiales** ont été
organisées, elles sont fréquentées par **150 personnes**.

Pour 2015 les perspectives sont :

- La réintégration de l'opération sur le site Jacques Brel
- La mise en place d'une plage artificielle
- Changement du jour des spectacles au vendredi soir
- Augmentation du nombre de sorties en base de loisirs
- Les équipements de quartier participeront aux animations



LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Un Centre d'information et d'orientation dépend de l'Education Nationale et est financé par les acteurs locaux. Le Conseil Général du Val d'Oise s'est désengagé de la prise en charge des coûts de fonctionnement de la structure.

Pour permettre le maintien du CIO à Gonesse, la ville s'est engagée à une prise en charge des frais.

Cette structure est un point d'information sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions, le conseil individuel et tout autre point qui favorise l'orientation scolaire.



Renforcer le développement sportif et culturel

POINT SUR LE SUIVI DU PROJET SPORTIF ACTUEL ET LES NOUVELLES PERSPECTIVES

Le nouveau mandat est l'occasion de réécrire le **projet sportif de la ville**. Les nouveaux axes seront connus en 2015, ils permettront une pratique sportive hétéroclite dans des équipements de qualité.

En 2014 l'axe construction, réhabilitation et accessibilité des équipements sportifs a compté la **réalisation du complexe sportif du quartier de La Madeleine et des travaux de modernisation du golf**.

CETTE ANNÉE LE DYNAMISME ASSOCIATIF ET MUNICIPAL A PERMIS

D'organiser pour
366 coureurs
la 35^e édition
des Foulées Gonesiennes.

D'accueillir
412 523 usagers
(cumulés dans les installations)

De permettre
**482 compétitions
ou manifestations**
dans les installations de la ville.

De faire participer
903 enfants
aux **Jeux de Gonesse**

D'organiser
**14 stages avec
l'école municipale
des sports.**

Le projet culturel actuel et ses perspectives

L'ambition est de **proposer à tous les publics une programmation accessible et riche** dans sa diversité, ouverte car il est souhaité dynamiser les équipements culturels de la ville et **développer la synergie avec les centres socioculturels et le tissu associatif local.**

La ville poursuit sa mission d'initiation aux pratiques artistiques et de découverte du patrimoine communal à travers les temps d'activité périscolaire qui profitent à tous les enfants de la ville. Afin de proposer des spectacles, des expositions, des projections et des ateliers de qualité le **travail en réseau avec d'autres villes du département et des structures culturelles d'envergure nationale** continue.

+ 25

mètres d'archives contemporaines

656

demandes de recherches ont été traitées par le service archives et patrimoine

508

cartes postales ajoutées

578

visiteurs ont vu l'exposition «Gonesse à la veille de la grande guerre».

150

personnes ont visité les fouilles archéologiques

48 SPECTACLES

Avec 18% de moins de représentations

22% de spectateurs en moins par rapport à 2013 ;

le public pour le théâtre a augmenté de 8%.

Le nombre de jours d'occupation des équipements culturels a augmenté de 5% réparti sur la salle Jacques Brel, la Salle d'exposition et l'auditorium.





Pour permettre l'apprentissage de la musique en groupe l'école municipale de musique de danse et de théâtre a ouvert deux classes fanfares des rues, 16 enfants bénéficient donc d'un cours d'une heure par semaine et du prêt gratuit d'un instrument. Cette initiative permet un premier accès à la pratique artistique sans distinction sociale. **269 heures de cours** sont dispensées par semaine pour **395 élèves dont 271 en musique**.

28 413 entrées au cinéma soit une **augmentation de 11%**, cette situation est constante depuis 2011. **Les entrées tout public augmentent de 24%, le public scolaire baisse de 13%. Il y a eu 16% de séances supplémentaires par rapport à 2013.**



EN 2015

Le projet du centre d'Etudes et de conservation en partenariat avec le centre hospitalier sera poursuivi.

La réflexion et les échanges intercommunaux sur le projet d'un Conseil Permanent du Développement Culturel de l'est du Val d'Oise s'intensifieront

La restauration des archives et du patrimoine mobilier de l'hôpital débutera.

Une mise en valeur des courts métrages avec un jury sera préparée avec la mission jeunesse.



*Favoriser les
solidarités entre*
LES HABITANT
ET LES
GÉNÉRATIONS



L'implantation des professionnels de santé à Gonesse est un enjeu qui nécessite des moyens municipaux.

Dans le quartier de la Fauconnière les appartements de l'immeuble Marc Sangnier propriété de la Ville pourraient accueillir des professionnels médicaux. Ce projet nécessite des investissements pour la ville afin de permettre l'accès à tous. Les locaux de l'ancienne gendarmerie pourraient accueillir un pôle médical et paramédical. L'aboutissement de ces deux projets contribuera à rétablir une offre de santé correcte.

La réhabilitation du centre socioculturel Marc Sangnier

représente une opportunité pour dessiner un projet éducatif et culturel à long terme. **L'animation socioculturelle repose sur la pluralité des acteurs :** les partenaires institutionnels, les professionnels de la ville, les associations et les bénévoles. Cet équipement majeur pour le quartier de la Fauconnière mais aussi pour l'ensemble de la commune favorise l'apprentissage des savoirs et le développement d'actions culturelles tout en conservant ses missions de service social de proximité. De nouvelles salles spécifiques sont mises à disposition des habitants comme la salle de danse qui bénéficie d'un parquet, le studio d'enregistrement qui est équipé du matériel technique nécessaire, une salle de répétition et une cuisine.

Les notions du développement durable et de l'économie sociale et solidaire concernent chacun et doivent être relayées auprès des Gonessiens.

Ainsi la ville s'est donnée comme objectif de soutenir l'émergence, l'expérimentation et le développement de nouvelles actions au quotidien et de proximité, susceptibles de sécuriser les parcours de vie et de

garantir la citoyenneté pour tous. Parmi les actions pouvant être mises en place il est envisagé de financer l'acquisition de matériels d'économies d'eau et d'électricité à des habitants qui s'engageraient à :

- Permettre l'accès dans leur domicile afin de définir les besoins,
- Respecter des consignes pour moins consommer,
- Transmettre leurs factures d'eau et d'électricité,
- Intervenir lors d'ateliers de sensibilisation pour partager leurs expériences auprès d'autres habitants

Menée à bon terme cette action permettrait aux acteurs de diminuer leurs consommations de fluides et leurs factures et à la commune d'avoir des relais parmi les Gonessiens pour sensibiliser aux problématiques de surconsommation.

La sensibilisation pour réduire les consommations de fluides doit également être faite auprès des agents de la commune. Il faut pouvoir informer sur les moyens de moins consommer et ainsi d'éviter le gaspillage. Les agents pourront ainsi être également vecteurs du message.



MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Une autre démarche concrète est la création d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP).

Elle favorise les circuits courts sans intermédiaire et permet de sensibiliser sur la saisonnalité des produits ou encore sur les règles de nutrition. Cette action ne peut cependant qu'être soutenue par la commune car elle impose la création d'une association. Cela peut se traduire par une aide à la création de l'association, à la recherche d'un producteur ou encore la mise à disposition d'un local pour la distribution des colis. Ce projet mélangerait des critères du développement durable et de l'économie sociale et solidaire à proprement parler.

Budget

Avenir

Emploi

Rapport d'activité
DE LA COLLECTIVITÉ
2014

Jeunesse

Solidarité

*Cadre
de
vie*